



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accès aux soins

Question au Gouvernement n° 3050

Texte de la question

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Mme la présidente. La parole est à M. Jean Auclair, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. M. Jean Auclair. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, et elle concerne une préoccupation majeure des habitants des zones rurales : l'accès aux soins.

C'est une exigence de ceux qui résident en zones rurales et de ceux, de plus en plus nombreux, qui souhaitent s'y installer. Cette exigence de proximité, mais aussi de sécurité des soins, est bien légitime et constitue une des problématiques des territoires ruraux.

Ce point fait d'ailleurs partie du véritable plan Marshall en faveur de la ruralité présenté par Pierre Morel-A-L'Huissier au nom du groupe UMP, un projet décliné en 200 mesures concrètes d'aménagement du territoire, bien éloigné de la proposition de loi du parti socialiste, véritable posture idéologique, dogmatique et populiste, présentée à la veille des élections cantonales. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Monsieur le ministre, le lendemain de votre arrivée à la tête du ministère, je vous ai demandé de rouvrir le dossier de la radiothérapie de l'hôpital de Guéret, afin d'offrir aux patients creusois des soins de proximité et totalement sécurisés.

Loin des initiatives aussi démonstratives et sonores qu'inutiles orchestrées par le président de l'Association des maires de la Creuse après la fermeture du service, fermeture utilisée sans pudeur comme aubaine électoraliste, (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) comme s'il s'agissait de la fermeture d'une perception, il a fallu se mettre au travail. Le dossier était clos. Et c'est grâce à vous, monsieur le ministre, que tout a redémarré. Je tiens à vous en remercier, au nom de tous les Creusois. (*Mêmes mouvements - Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Je tiens également à remercier vos services, ceux des hôpitaux de Guéret et de Limoges, et les professionnels de santé, auxquels je veux rendre hommage. Les ruraux ont bien droit aux mêmes conditions de sécurité que les urbains.

Monsieur le ministre, afin d'illustrer l'attention particulière du Gouvernement en direction de la ruralité, pouvez-vous nous préciser vos intentions afin de garantir, dans les zones rurales, un accès sécurisé aux soins de proximité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP - Huées sur les bancs du groupe SRC.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Monsieur le député, nous partageons une même conviction : il peut y avoir proximité quand il y a qualité des soins et sécurité. Ce sont ces conditions qui peuvent être réunies à nouveau pour l'ouverture du service de radiothérapie du centre hospitalier de Guéret.

M. Maxime Gremetz. Et à l'hôpital de Doullens ?

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Les décisions qui avaient été prises étaient fondées sur le fait que le dossier présenté à l'époque prenait en compte, de façon isolée, la seule situation du centre hospitalier de Guéret. Cela ne pouvait pas fonctionner. Vous aviez un nombre de patients bien inférieur aux normes en vigueur. Vous n'aviez qu'un seul appareil labellisé. Et surtout, nous n'avions pas le personnel nécessaire.

Vous avez repris, point par point, l'ensemble des problèmes qui avaient conduit à cette fermeture, en cherchant des solutions.

M. Maxime Gremetz. C'est faux !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Et les solutions, c'est la coopération entre le centre hospitalier de Guéret et le CHU de Limoges. C'est de cette façon que le nombre de patients concernés se situe maintenant entre 800 et 1 000, largement plus que les 600 requis. C'est de cette façon que nous avons plusieurs appareils, et non plus seulement un seul, pour prendre en charge les patients. Et c'est aussi de cette façon que j'ai demandé ce matin au directeur général de l'ARS de lancer les opérations visant à ce que le CHU de Limoges soit candidat, afin que nous puissions recruter les personnels supplémentaires.

Nous avons d'ores et déjà des candidatures. Et dans ces conditions, parce que la sécurité des patients est garantie, nous allons pouvoir assurer la réouverture du service de radiothérapie du centre hospitalier de Guéret. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Maxime Gremetz. Et à Doullens ?

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Je veux saluer, monsieur le député, l'engagement qui a été le vôtre sur ce dossier (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*),...

M. Alain Vidalies. C'est une réponse politicienne que vous faites, monsieur le ministre !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. ...parce que vous avez compris que la proximité n'est valable que quand il y a la qualité des soins et la sécurité, et qu'elle nous permet également de faire des économies, puisque, bien évidemment, il n'y a pas de transports sanitaires à assurer pour aller de Guéret jusqu'à Limoges. Nous savons aussi garantir l'aménagement du territoire. Nous, nous mettons cela en oeuvre. Les autres ne font rien. Voilà la différence ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP - Huées sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean Auclair](#)

Circonscription : Creuse (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3050

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 mars 2011